



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles
d'Île-de-France**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 juillet 2020

L'ÉTÉ CULTUREL EN ÎLE-DE-FRANCE : 235 PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ

Décidé par le ministère de la Culture et mis en œuvre par la DRAC Île-de-France, l'été culturel en Île-de-France s'est construit avec l'ensemble des administrations de l'État – préfets de département, préfets délégués à l'égalité des chances, rectorats... –, les collectivités territoriales et les structures culturelles de proximité.

Entre le 28 mai et le 18 juin, des réunions de concertation ont été menées avec les acteurs du territoire, département par département, rassemblant plus de 800 structures culturelles et collectivités territoriales. Ces réunions ont permis de mettre en place, en seulement quelques semaines, une offre culturelle de qualité, gratuite et accessible à tous, qui se déploie dès le début du mois de juillet dans l'ensemble des départements franciliens.

Cet été culturel 2020, auquel la DRAC consacre un budget exceptionnel de 3,65 M€, est la contribution spécifique du ministre de la Culture qui participe par ailleurs aux dispositifs gouvernementaux en particulier les « vacances apprenantes » portées par l'Éducation nationale et le programme « Quartiers d'été » porté par les préfets de département.

L'objectif est de soutenir l'emploi artistique, touché de plein fouet par la crise sanitaire, et de permettre au public de renouer un lien avec la culture, en particulier pour les familles et les jeunes qui ne partiront pas en vacances. Les projets situés dans les territoires de la géographie prioritaire (politique de la ville et zones rurales) ont été particulièrement accompagnés.

235 projets ont été retenus et bénéficient d'un soutien de la DRAC, dans toutes les disciplines. L'État a souhaité porter cette initiative en collaboration étroite avec les collectivités : c'est ainsi que 7 projets d'envergure régionale sont co-financés avec le Conseil régional Île-de-France, 34 projets sont co-financés avec la Ville de Paris dans le cadre de l'appel à projets « Mois d'août culturel », et de nombreux projets soutenus par la DRAC sont portés par des villes ou des intercommunalités.

Pour Michel CADOT, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris : « *L'été culturel en Île-de-France est une réponse supplémentaire de l'État pour permettre aux artistes de réinvestir le territoire et de réenchanter nos vies, après une période particulièrement éprouvante pour nos concitoyens* ».

Laurent ROTURIER, directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France, voit dans la démarche inédite conduite ces dernières semaines « *la démonstration de la force de résilience des artistes et équipes artistiques, qui ont adhéré d'emblée à la démarche et ont su se mobiliser en quelques semaines seulement pour agir en faveur de l'accès de toutes et tous à la culture tout au long de cet été singulier* ».

Contacts presse :

Claire POLAK – claire@facondenpenser.com – 01 55 33 15 78

Andréa KAMGANG – andrea.kamgang@culture.gouv.fr – 01 56 06 50 29